

République de Guinée

Travail – Justice – Solidarité

Ministère du Commerce, de l'Industrie et des PME

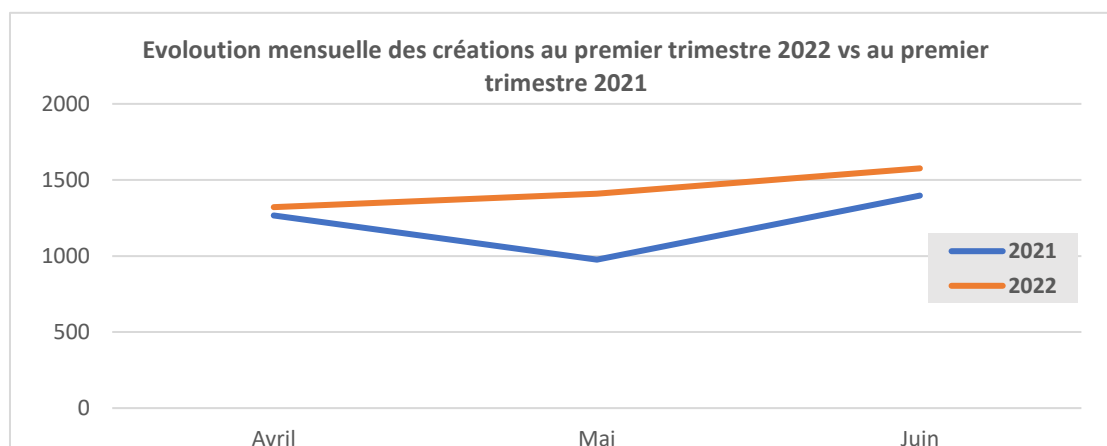
Agence de Promotion des Investissements Privés



**Rapport de création d'entreprises au second
trimestre 2022**

I. Création mensuelle d'entreprises au 2nd trimestre 2022 vs au 2nd trimestre 2021

Période	Avril	Mai	Juin	Total
2021	1266	976	1397	3639
2022	1321	1409	1576	4306
Evolution Mensuelle	4%	31%	11%	15%



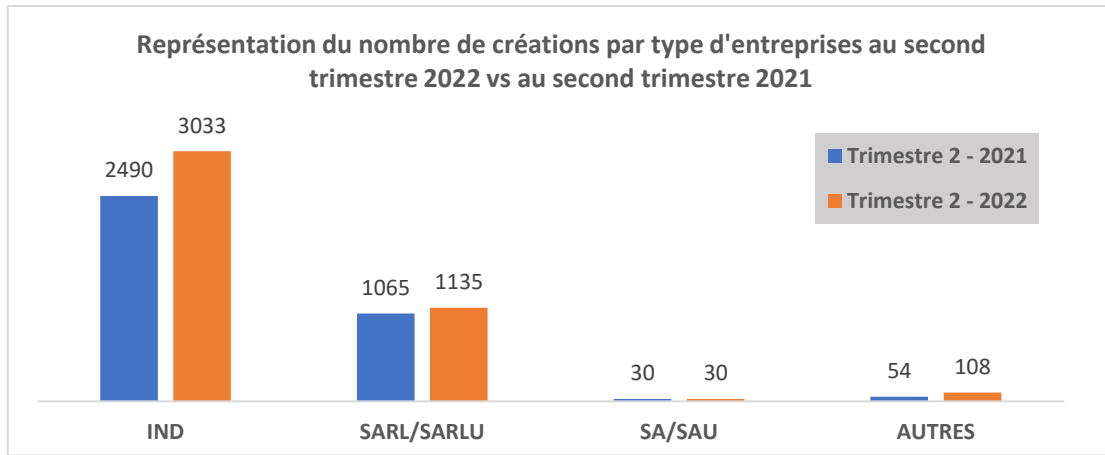
Analyse : Comparé au second trimestre de l'année 2021, l'APIP a enregistré une hausse de 15% au niveau des créations d'entreprises au second trimestre 2022.

Cette hausse du niveau de formalisations résulte en partie de :

- La stabilité observée dans le pays ces derniers temps ;
- Aux différentes politiques incitatives mises en place par les autorités en charge de l'investissement pour inciter à l'entrepreneuriat (l'APIP et ses partenaires) ;
- Etc.

II. Création d'entreprises par forme juridique au second trimestre 2022 vs second trimestre 2021

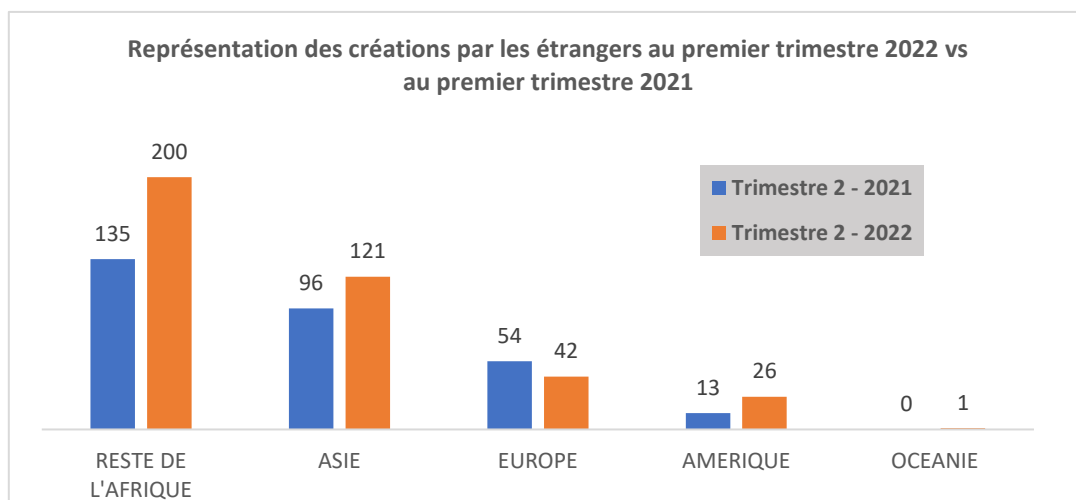
Forme Juridique	Trimestre 2 - 2021	Trimestre 2 - 2022
IND	2490	3033
SARLU	536	570
SARL	529	565
GIE	8	48
SUCC	16	25
SA	21	19
SAS	17	17
SASU	9	15
SAU	9	11
SCI	4	2
BR	0	1
BL	0	0
SCP	0	0
Total	3639	4306



Interprétation : Comme au second trimestre de l'année 2021, les entreprises individuelles (IND) et les SARL/SARLU ont été le plus plébiscitées en 2022. Le nombre important de création d'entreprises individuelles s'explique par la simplicité de la procédure de formalisation et son coût marginal, comparé aux autres formes juridiques.

III. Création d'entreprises selon l'origine du promoteur au premier trimestre 2022 vs au premier trimestre 2021

ORIGINES	Trimestre 2 - 2021	Trimestre 2 - 2022
GUINEE	3341	3914
RESTE DE L'AFRIQUE	135	200
ASIE	96	121
EUROPE	54	42
AMERIQUE	13	26
OCEANIE	0	1

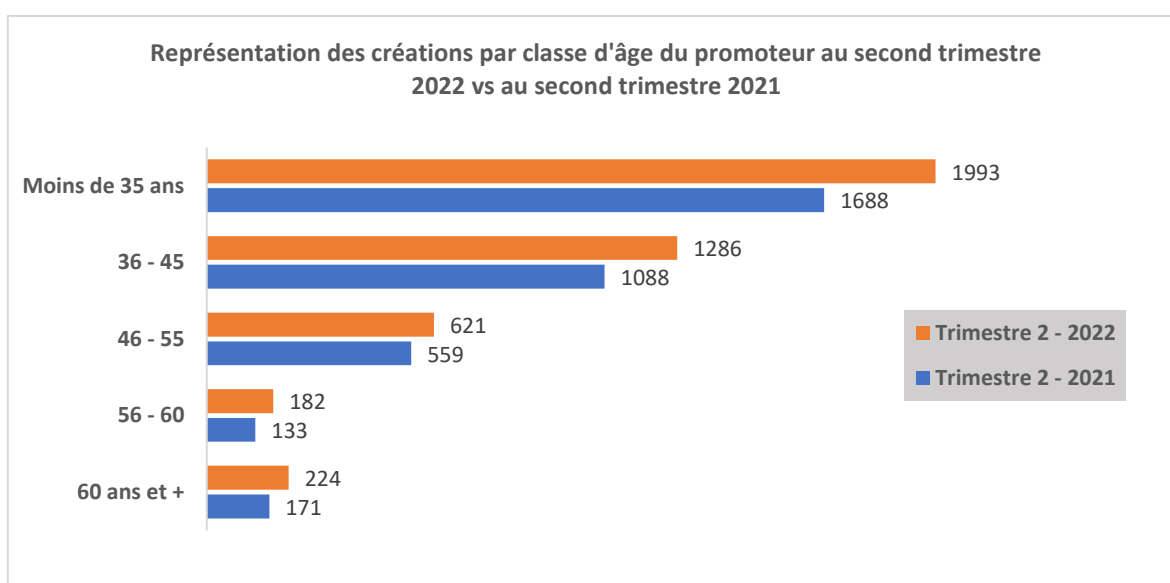


Interprétation : Nous remarquons un engouement croissant des promoteurs étrangers à investir en Guinée. En effet, pratiquement les entreprises créées par les étrangers de tout bord connaissent une croissance en second trimestre 2022 par rapport à la même période de 2021. (Cf. : Tableau et graphique ci-dessus). L'attractivité de la Guinée en est une raison avec une amélioration progressive du climat des affaires.

IV. Création d'entreprises par structure / Antenne

STRUCTURE 2022	Trimestre 2 - 2021	Trimestre 2 - 2022
APIP SIEGE	2399	2812
NOTAIRE	641	725
APIP MOBILE	238	201
ANTENNE KINDIA	122	187
ANTENNE KANKAN	80	201
ANTENNE LABE	80	87
ANTENNE BOKE	60	18
ANTENNE FARANAH	9	61
ANTENNE N'ZEREKORE	10	14
Total	3639	4306

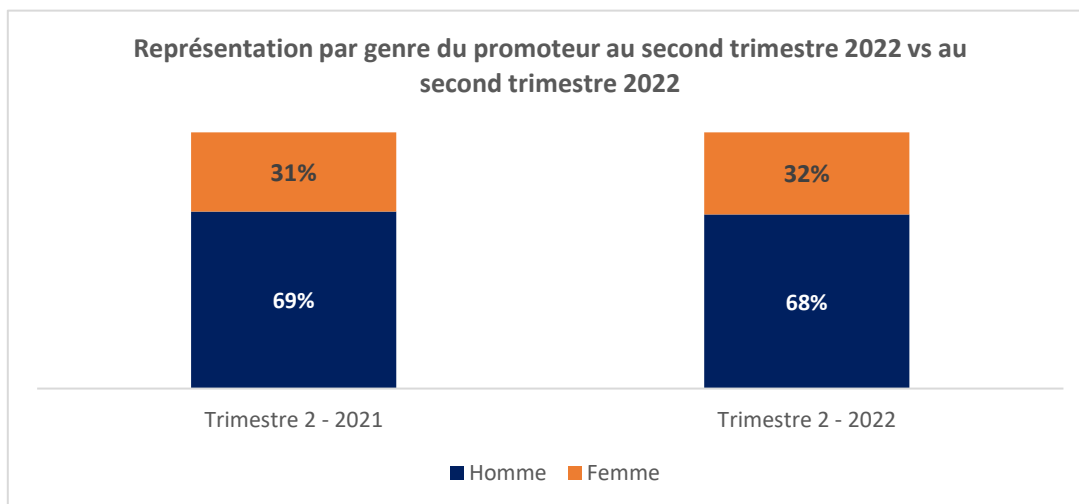
V. Création d'entreprises par classe d'âge



Interprétation : comme au second trimestre de l'année 2021, ce sont les jeunes de moins de 35 ans qui ont créé le plus d'entreprises à période équivalente en 2022. Cette situation montre la volonté et l'envie croissante d'entreprendre chez les jeunes ; cela dénote également d'un dynamisme naissant dans la population active en Guinée.

VI. Création d'entreprises selon le genre du promoteur

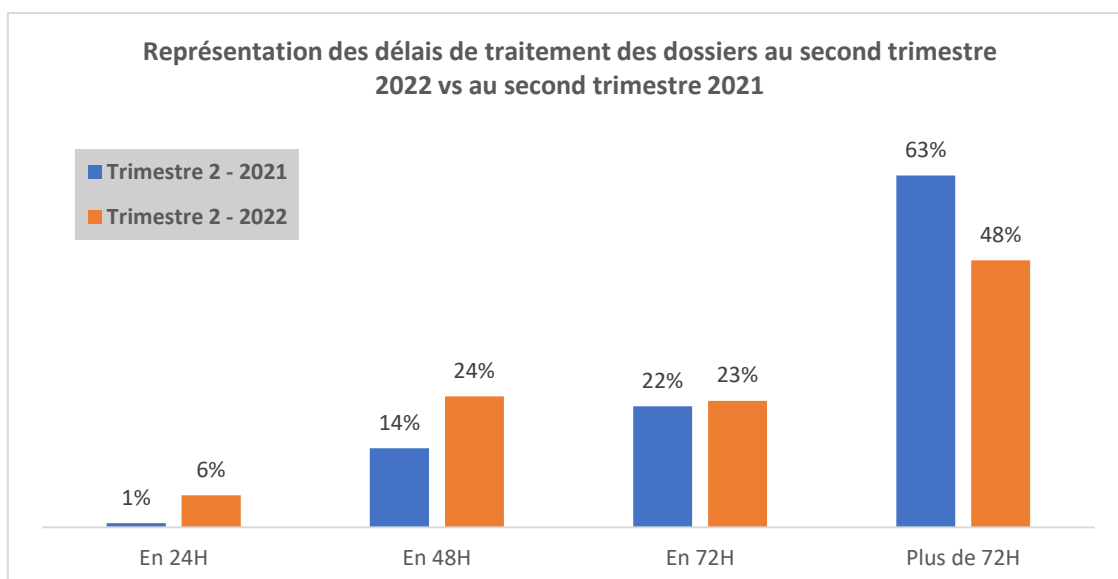
VII. GENRE	Trimestre 2 - 2021	Trimestre 2 - 2022
Femme	1127	1380
Homme	2512	2926
Total	3639	4306



Interprétation : La part des femmes dans la création d'entreprises a connu une légère augmentation au second trimestre 2022 comparativement à 2021. En effet, au second trimestre 2022, 32% des créations ont été réalisées par des femmes contre 31% en 2021. Cet état de fait accentue la volonté des femmes de devenir plus autonomes.

VIII. Création suivant la durée de traitement des dossiers

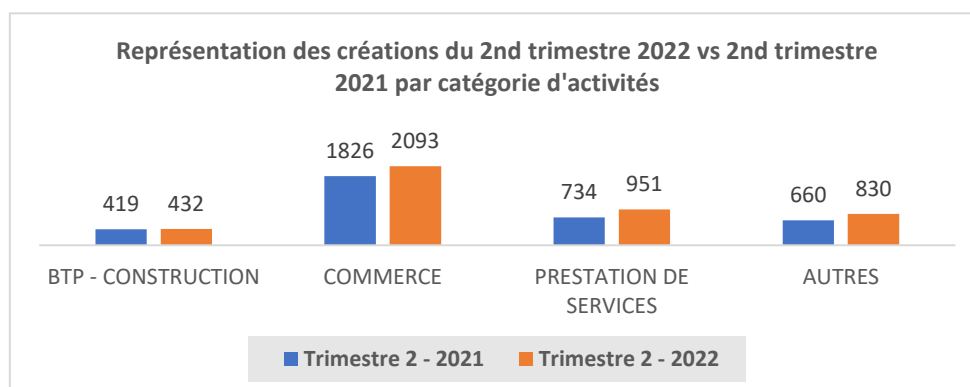
Durée de traitement	Trimestre 2 - 2021	Trimestre 2 - 2022
En 24H	194	195
En 48H	1062	939
En 72H	935	1003
Plus de 72H	1448	2169
Total	3639	4306



Analyse : Comparé au second trimestre 2021, la formalisation des entreprises dans les délais est plus scrupuleuse en 2022. En effet, pour ce second trimestre, plus de la moitié des dossiers est traitée dans les 72 heures. Cette amélioration provient essentiellement des équipes qui sont de plus en plus formées et sensibilisées sur le sujet.

IX. Création par catégorie d'activités

CATEGORIES D'ACTIVITES 2022	Trimestre 2 - 2021	Trimestre 2 - 2022
A - BTP - CONSTRUCTION	419	432
B - COMMERCE	1826	2093
C - COMMUNICATION & TIC	59	55
D - PRESTATION DE SERVICES	734	951
E - TRANSPORT & LOGISTIQUE	113	146
F - ENERGIE & MINES	84	108
G - INDUSTRIES	20	34
H - TOURISME, HOTELLERIE & ART	90	112
I - AGRICULTURE ELEVAGE & PECHE	254	320
J - INSTITUTIONS FINANCIERES	6	5
K - EDUCATION & SANTE	34	48
L - AUTRE	0	2
Total	3639	4306



Interprétation : Avec le même scénario qu’au second trimestre 2021, les entreprises formalisées au second trimestre 2022 évoluent dans les secteurs du **Commerce**, des **Prestations de service** ainsi que du **BTP- Construction**.

Conclusion :

Au second trimestre 2022, nous avons enregistré 4306 entreprises contre 3639 à la même période l’année précédente, soit une hausse d’environ 15%. Cette hausse est la résultante de la stabilité socio-politique observé dans le pays ces derniers temps.

Il est a noté que les créations ont suivi la même tendance au niveau des formalisations par secteurs d’activités, par classe d’âges et par formes juridiques.

Annexe :

Création par les promoteurs originaires des pays de la CEDEAO au second trimestre 2022 vs au second trimestre 2021

PAYS DE LA CEDEAO	Second trimestre 2021	Second trimestre 2022
MALI	13	39
COTE D'IVOIRE	22	26
SENEGAL	19	26
BENIN	9	15
NIGERIA	9	13
TOGO	9	12
BURKINA FASO	5	6
GHANA	2	4
SIERRA LEONE	7	4
LIBERIA	6	2
NIGER	0	1
CAP-VERT	0	0
GAMBIE	0	0
GUINEE BISSAU	0	0
TOTAUX	101	148

Création par les promoteurs originaires des pays de l’Union Européenne au second trimestre 2022 vs au second trimestre 2021

PAYS DE L'UE	Second trimestre 2021	Second trimestre 2022
FRANCE	22	19
ALLEMAGNE	4	4
BELGIQUE	0	3
ESPAGNE	2	3
ITALIE	0	2
FINLANDE	0	1
IRLANDE	3	1

PORTUGAL	1	1
AUTRICHE	0	0
BULGARIE	0	0
CHYPRE	0	0
CROATIE	0	0
DANEMARK	0	0
ESTONIE	0	0
GRECE	0	0
HONGRIE	0	0
LETTONIE	0	0
LITUANIE	0	0
LUXEMBOURG	0	0
MALTE	0	0
PAYS-BAS	2	0
POLOGNE	0	0
ROUMANIE	0	0
SLOVAQUIE	0	0
SLOVENIE	0	0
SUEDE	0	0
TCHEQUIE	0	0
TOTAUX	34	34